



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 30/06/2025

Le trente juin deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Stéphane ENTÈME, Maire.

Date de convocation : 26/06/2025

Nombre de membres en exercice : 16 - Présents : 9 - Votants : 13 dont 4 pouvoirs

Présents : M. Stéphane ENTÈME Maire, Mme Françoise MÉNARD, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Linda GABORIAU, M. Christian MAILLARD, Adjoint au Maire, Mme Sylvie CHATELLIER, M. Benoît COUTEAU, Servane CHESNEAU, M. Richard LOPEZ

Absents excusés : M. Vincent CAILLÉ, donne pouvoir à Mme Linda GABORIAU
M. Pascal BOUTON, donne pouvoir à M. Stéphane ENTÈME
Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, donne pouvoir à M. Christian MAILLARD
Mme Gwladys BRANGER, donne pouvoir à Mme Françoise MÉNARD
Mme Hélène QUÉMÉRÉ
M. Sébastien BESSON

Absente : Mme Magalie RAVELEAU-DUAUT

Secrétaire de séance : M. Richard LOPEZ

2025-06-30-007 – Emprunt de 350 000 euros

Vu les articles L 1618-1 et L 1618-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'avec la construction de l'espace santé Joséphine Thierry, il convient de mieux contrôler la trésorerie de la commune en fonction de la temporalité des dépenses et des recettes sur les budgets de fonctionnement et d'investissement 2025 et début 2026

Considérant qu'un emprunt permettra de sécuriser la trésorerie de la commune sans compromettre les capacités d'investissements futurs,

Considérant la délibération n°2025-05-15-004 du 15/05/2025 qui autorise la souscription de cet emprunt,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** de recourir à un emprunt de 350 000 € sur 15 ans à taux fixe annuel auprès du **Crédit Mutuel**
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à cet emprunt

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



La secrétaire de séance
M. Richard LOPEZ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'R. Lopez', written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 16/07/2025
Reçu en préfecture le 16/07/2025
Publié le 17/07/2025
ID : 044-214401002-20250630-20250630007-DE

Dél

ération n° 2025-06-30-0



Registre certifié conforme,

Le Maire
Stéphane ENTÈME

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. Entème', written over a horizontal line.